

## Annexe 4 : ATTESTATION BONNE SANTE DETENTEUR

→ Attestation sur l'honneur de bonne santé pour un équidé à compléter par le détenteur 48 /72 h avant présentation sur une manifestation équestre

-----

<b>ATTESTATION DE BONNE SANTE</b>
-----------------------------------

Pour l'équidé suivant :

**Nom du cheval :**

**Sexe :**

**Race :**

**Âge :**        **ans**

**N°SIRE :**

**Transpondeur :**

**Propriétaire :**

**Je soussigné** .....

**demeurant à** .....

**détenteur du cheval** ci-dessus, équidé stationné à .....

- atteste sur l'honneur que mon cheval est en bonne santé et que sa température ne dépasse pas 38,5 °C, température prise ce jour à ..... h..... (heure à préciser),
- avoir fait réaliser un examen clinique par mon vétérinaire :  OUI  NON

Je suis informé que selon le code rural l'article L228-3 du Code Rural, « Le fait de faire naître ou de contribuer volontairement à répandre une épizootie chez les vertébrés domestiques [...] est puni d'un emprisonnement de cinq ans et d'une amende de 75 000 €. La tentative est punie comme le délit consommé.

Le fait, par inobservation des règlements, de faire naître ou de contribuer à répandre involontairement une épizootie dans une espèce appartenant à l'un des groupes définis à l'alinéa précédent est puni d'une amende de 15 000 € et d'un emprisonnement de deux ans. »

J'ai connaissance de l'épizootie de Rhinopneumonie et des informations diffusées à ce sujet par le RESPE.

Date

Signature